



ÉCOLE DE MUSIQUES ACTIVES DU PAYS DE BRAY

INSCRIPTIONS 2023/2024

FICHE DE REGLEMENT : (1 PAR FAMILLE)

(L'élève 1 est le plus âgé de la famille)

Responsable légal :

Adresse

Nom/prénom des élèves	1	2	3	4
Nouvel adhérent (oui/non)				
Date de naissance				
Instrument(s)				

Entourer les tarifs choisis avant de faire les totaux		Elève 1	Elève 2	Elève 3	Elève 4
Cours instrument/chant 30 minutes par semaine	ENFANT <18 ANS (ou étudiant)	530	500	500	500
	ADULTE >ou=18 ANS	580	550	550	550
Cours instrument/chant 45 minutes par semaine	ENFANT <18 ANS (ou étudiant)	705	670	670	670
	ADULTE >ou=18 ANS	770	730	730	730
Atelier en complément d'un cours		120	115	115	115
Atelier seul		240	225	225	225
Cours à 2 élèves 45 min (sous réserve de possibilités)		400	380	380	380
Cours à 3 élèves 45 min par semaine (sous réserve de possibilités)		265	250	250	250
Eveil musical		160	155	155	155
Chorale pop		90	85	85	85
Total par élève					
Adhésion association (une par famille obligatoire)		5			
Total à régler					

Mode(s) de règlement :

Pass76 (Chèque de caution + attestation CAF)		Montant total réglé :
Atout Normandie (Chq de caution + QR+ code pin)		
Pass collège (chq de caution + certificat de scolarité)		
Chèques vacances		
.....chèques (à l'ordre de eMAPB) pour un total de		
Espèces		